

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Septembre 2023-Juin 2024





Contrairement aux dispositifs décriés dans le livre *Pour en finir avec la démocratie participative* de Manon Loisel et Nicolas Rio, publié en janvier 2024, aux éditions Textuel, les Conseils de développement sont des instances qui travaillent en indépendance. C'est leur spécificité et leur force, et cela demande beaucoup d'engagement et de « professionnalisme » dans notre bénévolat.

Cette année encore, la stratégie du Conseil de développement de la MEL, mise en œuvre depuis déjà 3 ans, a porté ses fruits pour tenter d'atteindre notre objectif à tous : être utile.

-Miser sur l'expertise d'usage :

Premier renouvellement depuis notre nouveau cadre de coopération adopté en juin 2022 par le Conseil métropolitain, le renouvellement partiel des membres en 2023 s'est fait exclusivement avec des habitants/citoyens de la MEL. Nous avons misé sur leur expérience d'usagers, sur un engagement constant et une disponibilité forte de leur part. Le succès des réponses à notre appel à candidatures nous a donné raison : 240 habitants/citoyens de la MEL se sont portés volontaires. 70 nous ont rejoints au final.

-Miser sur la confiance réciproque entre les élus de la MEL et le Conseil de développement

Cela ne veut pas dire renoncer à notre indépendance de points de vue. Cela veut dire être à leur écoute pour mieux faire valoir nos positions. Cela veut dire leur apporter des arguments fondés et impartiaux, pour les convaincre de ce qui nous semble nécessaire de mettre en place et/ou d'améliorer. Cela veut dire être dans l'échange constructif, pendant les travaux, lors des restitutions de nos contributions, mais aussi au-delà, dans le cadre du « dialogue de suivi » avec eux et les services.

-Miser sur un équilibre entre les sujets traités, soit choisis (en autosaisines), soit proposés par les élus thématiques (en saisines) :

L'autosaisine permet de proposer des sujets transversaux aux différentes compétences de la MEL, de surprendre parfois par des sujets peu souvent abordés.

La saisine, quant à elle, est en lien direct avec une politique dans un domaine précis de compétence. Chaque sujet traité est abordé en termes d'usage et toujours à l'échelle métropolitaine.

-Miser sur des méthodes actives, de belles productions et des restitutions dynamiques :

Cela permet de renouveler l'enthousiasme des membres et d'être fiers de notre travail collectif. Chaque format de production est réfléchi selon ses contenus à faire comprendre et entendre.

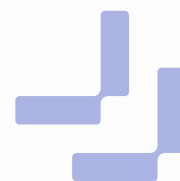
-Enfin, miser sur un engagement à plusieurs échelles territoriales (eurométropolitaine, régionale, nationale) pour prolonger notre action et nourrir nos contributions.

Après 3 ans, ma motivation reste intacte et la confiance renouvelée des membres du bureau le 8 juillet dernier m'invite à souhaiter poursuivre notre action pour un Conseil de développement de la MEL, toujours plus actif, plus visible, plus audible et ainsi plus utile dans son rôle consultatif auprès des élus métropolitains.

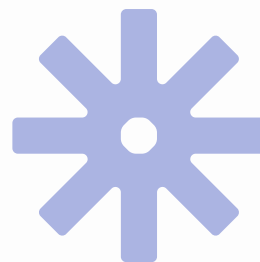
Il y a encore de belles choses à faire ensemble !



BÉATRICE AUXENT
PRÉSIDENTE
CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
MEL



Sommaire



Des bénévoles impliqués dans des enjeux métropolitains

Une assemblée renouvelée et impliquée

Des contributions au cœur des enjeux métropolitains

Expérimentation d'autres formats de contribution

Un dialogue de suivi effectif

L'organisation d'un café métropolitain sur l'eau

La poursuite des partenariats

La représentation du Conseil de développement

La communication du Conseil de développement

Programme de travail à venir du Conseil de développement de la MEL

Des groupes de travail en cours à finaliser

Le lancement de 2 nouveaux travaux d'auto-saisine

Une formation d'animation en intelligence collective

Le renforcement du continuum démocratique

Une gouvernance renouvelée au sein du Conseil de développement

Des bénévoles impliqués dans des enjeux métropolitains

Entre septembre 2023 et juin 2024, le Conseil de développement de la MEL, fort de ses 70 nouveaux membres s'est fortement mobilisé pour débattre, dialoguer, échanger et contribuer. Ses travaux documentés, pragmatiques et innovants ont engagé le Conseil de développement dans un dialogue de suivi effectif avec Hélène Moeneclaey, Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne et chacun des Vice-président(e)s thématiques de la MEL et les services, ainsi que dans le développement de partenariats renforcés à l'échelle transfrontalière, régionale et nationale.

Une assemblée renouvelée et impliquée

Une plénière d'installation interactive et participative :

Cette plénière du 26 septembre 2023, qui accueillait 70 nouveaux membres avait pour objectif la cohésion de l'assemblée du Conseil de développement. Il s'agissait aussi de saluer les départs de membres très investis au cours de leurs 8 années de mandat, dont d'anciens Vice-président(e)s et membres du bureau du Conseil de développement de la MEL.

Les nouveaux membres ont donc été accueillis par des membres plus anciens : ils ont été invités à faire connaissance, en partageant un café autour d'une fiche mission brise-glace, regroupant 6 questions. Un livret d'accueil pédagogique a été produit et distribué à l'ensemble des membres pour servir de

guide à leur participation au sein du Conseil de développement de la MEL.

Cette plénière a permis également de porter à connaissance de tous membres :

- le rôle, le fonctionnement du Conseil de développement de la MEL et les engagements des membres au sein de cette instance de démocratie participative intercommunale ;
- la diversité des compétences et l'étendue du territoire de la MEL.

Tous les membres ont ainsi pu apprécier concrètement les contributions déjà réalisées par le Conseil de développement et mieux appréhender les enjeux des travaux en cours, que les nouveaux membres ont aussi pu découvrir via un "world café". Ils se sont ensuite inscrits aux groupes de travail de leur choix.





Lors de cette plénière, la MEL a mis à disposition un studio photo, qui a permis la réalisation d'un trombinoscope de tous les membres et de ceux du bureau, tous 2 désormais disponibles sur le site internet du Conseil de développement de la MEL.

Une mobilisation accrue tous formats de réunion confondus

Cette plénière d'installation a été marquée par une forte participation. Après une période Covid, qui a eu un impact important sur la mobilisation de toutes les instances de démocratie participative, un peu partout en France, la mobilisation avait déjà progressivement repris en 2022.

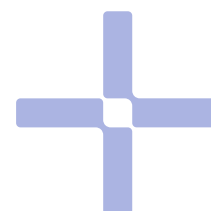
La forte croissance de la mobilisation en 2023-2024 s'explique, certes par le renouvellement de septembre 2023, mais aussi par un programme riche de travaux, dont des plénières innovantes, qui donnent désormais la parole à des acteurs du territoire, aux côtés des animateurs, qui restituent les travaux des groupes. Ce format permet aux membres, qui n'ont pas suivi le groupe de travail, d'avoir un aperçu plus concret des travaux réalisés. Tous les membres peuvent ainsi s'approprier plus facilement le produit des différents

groupes de travail et ce, dès la séance plénière de restitution.

Chiffres clés de la mobilisation bénévole du Conseil de développement

Nombre de Réunions	Nombre de Participants	Nombre d'heures
5 Séances plénières	450	1400
13 réunions de bureaux	110	220
1 café métropolitain	80	200
34 séances de groupes de travail	500	1000

Des membres du Conseil de développement s'investissent au-delà des réunions, particulièrement quand ils sont animateurs de groupes de travail et/ou membres du bureau ou encore du groupe présidence. Ils ne comptent pas leur temps et ne ménagent pas leurs efforts pour dialoguer, débattre, proposer et contribuer dans le cadre du programme annuel d'activité du Conseil de développement.





A l'instar des nombreux membres bénévoles, la Présidente a consacré un nombre considérable d'heures pour le Conseil de développement de la MEL (plus de 300 heures encore cette année).



Des contributions au cœur des enjeux métropolitains

Entre septembre 2023 et juin 2024, le Conseil de développement de la MEL a produit 3 contributions, deux sur auto-saisine et une sur saisine.

Deux contributions sur auto-saisine :

-La contribution sur la culture dans la MEL en décembre 2023 :

Le monde culturel métropolitain est confronté, depuis plusieurs années, à plusieurs défis majeurs (hausse des coûts de l'énergie, difficultés d'accès aux lieux et œuvres culturels, gestion des déchets, fermeture sanitaire des établissements en 2020, illettrisme, etc.). Tous ces challenges reposent la question de la démocratie culturelle, sous l'angle de la diversité des publics.

En effet, la contribution souligne notamment l'importance :

- d'aller vers tous, de désacraliser les lieux et les pratiques culturels, de développer le "hors les murs", la médiation et de s'appuyer sur les relais territoriaux des médiathèques et bibliothèques ;
- de développer encore davantage les cultures urbaine, architecturale, scientifique et technique ;
- de mieux valoriser et communiquer sur

les dispositifs métropolitains, qui relocalisent la culture dans les territoires (Belles sorties, Lille 3000, etc.) ;

-d'augmenter l'accessibilité en transports en commun ;

-de développer des projets culturels participatifs et citoyens (renforcer la proximité artistes/habitants ; soutenir les ateliers artistiques et les initiatives citoyennes ; mettre en place des panels citoyens ; un festival métropolitain de la culture...).

Le groupe de travail a restitué ses travaux au musée du LAM, dans un nouveau format de plénière via lequel les membres du Conseil de développement échangent sur la contribution, dans un lieu qui fait sens au regard de la thématique traitée. Avec la tenue de tables rondes, ils vont aussi à la rencontre d'acteurs du territoire, qui ont marqué le groupe au fil de ses réflexions.

-La contribution sur l'agriculture et l'alimentation dans la MEL en mai 2024 :

De même, ce groupe de travail a restitué sa contribution sur l'agriculture et l'alimentation dans le lieu emblématique de Fives-Cail au sein de la halle gourmande de Chaud Bouillon. Les membres ont pu là aussi échanger avec un spectre large d'acteurs de la transition alimentaire sur le territoire métropolitain.





Avec la tenue de tables rondes lors des plénières de restitution des contributions, les membres du Conseil de développement vont aussi à la rencontre des acteurs du territoire.



Cette contribution cible des enjeux forts :

- un foncier rare et cher, qu'il convient de préserver ;
- l'agroécologie qu'il convient de développer ;
- une agriculture biologique qui, même en crise, doit rester un objectif à long terme ;
- une profession agricole à revaloriser, à accompagner et outiller ;
- un enjeu de santé publique en vertu duquel l'équilibre et la qualité des aliments doivent être encouragés ;

La contribution met en avant un projet citoyen pour améliorer la santé de tous (notamment des plus vulnérables), dans un système alimentaire et agricole sécurisé, coordonné et organisé. La contribution détaille donc plusieurs modalités de soutien à la profession agricole et à ses mutations ; plusieurs propositions pour rapprocher habitants-mangeurs et agriculteurs-nourriciers et enfin, préconise d'associer davantage les habitants et les scientifiques au Projet Alimentaire Territorial, dans sa mise en œuvre, comme dans le cadre de son évaluation.

Une contribution sur saisine :

-La contribution « Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL » en mars 2024 :

Constatant que l'information relève d'un combat pour un jeune, que la jeunesse doit être accompagnée dans sa diversité de parcours et de projets, que le tryptique se loger, se nourrir, se déplacer constitue un préalable incontournable au bien-être, à l'épanouissement et à l'engagement des jeunes, la contribution fait une série de propositions concrètes pour améliorer l'accès à l'information sur tout le territoire métropolitain et l'accompagnement de tous les jeunes vers l'insertion et l'emploi ; faire en sorte que les jeunes se sentent bien pour s'engager dans la vie citoyenne, de manière pérenne.

Le groupe de travail a pu échanger avec les membres du Conseil de développement lors d'une plénière de restitution au théâtre du Grand Bleu à Lille, un lieu culturel emblématique de la jeunesse avec une table ronde sur le thème « se sentir bien pour s'engager », avec des acteurs qui travaillent à améliorer l'insertion, la santé ou encore l'engagement des jeunes dans la métropole. Si les animateurs ont rappelé les enjeux des jeunes dans la MEL, les plus jeunes membres du groupe ont chacun donné de leur voix pour faire entendre les différentes recommandations du groupe de travail.







Le groupe de travail sur la jeunesse a pu échanger avec les membres du Conseil de développement lors d'une plénière de restitution au théâtre du Grand Bleu à Lille en présence d'Hélène Moeneclaey, Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne et Marie Tonnerre, Conseillère métropolitaine, déléguée notamment à la jeunesse.



Expérimentation d'autres formats de contribution du Conseil de développement :

Une plénière en ateliers dans le cadre de la réflexion partenariale en cours sur la stratégie marketing des espaces naturels métropolitains

Le 25 janvier 2024, le Conseil de développement a participé à un atelier, animé par un prestataire de la Direction Nature, Agriculture et Environnement de la MEL, pour travailler à une mise en récit prospective sur les espaces naturels métropolitains à horizon 2035 et 2050, autour de trois axes stratégiques : une MEL turquoise, nourricière et engagée dans les transitions.

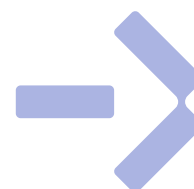
Ces ateliers ont donné lieu à une restitution envoyée à l'ensemble des membres du Conseil de développement. Cette restitution a aussi alimenté les travaux du groupe de travail sur l'agriculture et l'alimentation, déjà évoqués et restitués 4 mois plus tard. Ce format de plénière partenariale et participative, déjà expérimenté l'année passée avec l'ADULM sur le bien-être

territorial, en complément des plénières de restitution des contributions écrites du Conseil de développement permet aux membres de contribuer différemment à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques métropolitaines.

La participation de plusieurs membres à des ateliers prospectifs sur l'habiter demain dans les territoires des Communes Gardiennes de l'Eau

Des membres du Conseil de développement, résidant sur les 29 communes Gardiennes De l'Eau ont été invités, aux côtés d'autres acteurs, à une expérimentation, menée conjointement par la Direction Recherche et Développement et la Direction de projet Gardiennes De l'Eau à la MEL et accompagnée par des designers et chercheurs en sciences humaines.

Les membres du Conseil de développement présents ont pu partager leurs vécus, en réfléchissant à un habitat attractif, qui préserve la ressource en eau : imaginer, analyser et prototyper des façons d'habiter demain le territoire des GDE.







Le 27 janvier 2024 au théâtre du Nord à Lille, la MEL et le journal Libération ont proposé Place à demain, une journée d'échanges pour croire en l'avenir et dialoguer entre générations. 3 jeunes membres du Conseil de développement de la MEL ont pu participer à 3 des débats de cette journée (sciences, politique et médias).



Un dialogue de suivi effectif

Le cadre de coopération, adopté par le Conseil métropolitain en juin 2022 a mis en place le dialogue de suivi des contributions (en lieu et place de la commission des suites), ceci, afin de renforcer le suivi du rôle consultatif du Conseil de développement de la MEL.

Il s'agit de prolonger le dialogue sur les propositions des contributions, au-delà des temps de séances plénières de restitution, principalement avec les Vice-président(e)s et les services, mais aussi avec d'autres acteurs du territoire.

Quelles propositions des contributions sont déjà mises en place, mais probablement insuffisamment portées à connaissance des habitants ? Quelles propositions peuvent inspirer des stratégies en cours, une évolution de dispositifs existants ou de nouvelles actions ? Comment le Conseil de développement peut-il rester associé à la mise en œuvre de nouvelles actions en lien avec leurs travaux ?

Des pistes de dialogue de suivi sont en 2024 systématiquement intégrées dans la contribution, de manière à sensibiliser les Vice-président(e)s et les services de la MEL à l'après contribution.

Conçu de manière souple, ce dialogue de suivi peut prendre différentes formes selon le sujet traité. Il s'adapte finalement aux travaux réalisés et à la volonté réciproque de co-construire à court ou plus long terme, en fonction des recommandations émises.

Un dialogue de suivi sur la contribution « La culture dans la MEL » de décembre 2023

A la suite de la séance plénière de restitution de la contribution sur la culture dans la MEL, le 12 décembre 2023, le Vice-président Michel Delepaul a invité les 2 animateurs en groupe de travail Culture de la MEL le 19 février 2024, pour échanger avec les élus présents et les services ; les travaux du Conseil de développement pouvant alimenter les débats et permettre de faire évoluer certains dispositifs comme les Belles sorties, en intégrant certaines propositions comme l'amélioration de la communication ou la participation des habitants au choix des spectacles dans leurs communes. Par ailleurs, le service culture de la MEL en 2024 a initié une réflexion sur les mobilités, en lien avec les établissements culturels et Ilévia notamment, dans le cadre de la décarbonation de la culture dans la MEL.





Le cadre de coopération adopté par le Conseil métropolitain en juin 2022 a mis en place le dialogue de suivi des contributions (en lieu et place de la commission des suites), ceci, afin de renforcer le suivi du rôle consultatif du Conseil de développement de la MEL.



Un dialogue de suivi sur la contribution « La participation citoyenne dans les projets d'habitat » de juin 2023 :

A la suite de la contribution sur saisine sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat, restituée en juin 2023 en présence d'Hélène Moeneclaey, Vice-présidence Gouvernance, territoires et métropole citoyenne, la Vice-présidente Anne Voituriez a convié les membres du groupe de travail à une série d'ateliers entre juin et septembre 2024. L'objectif de ces ateliers, qui regroupent aussi des techniciens des communes et des professionnels de la construction et de l'immobilier est de travailler ensemble à un guide partagé sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat, disponible d'ici la fin de l'année 2024 ou au plus tard, début 2025.

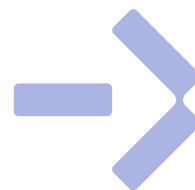
Un dialogue de suivi sur la contribution « Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL » de mars 2024 :

A la suite de la séance plénière sur la contribution « Soyons ambitieux pour les jeunes de la MEL », les animateurs du groupe de travail ont été invités le 8 avril 2024 à échanger sur leurs propositions avec le CoJEM, un comité technique interne aux services de la MEL.

Avec un grand nombre de services, qui mettent en œuvre des actions en direction des jeunes de la MEL, les animateurs ont pu approfondir leur connaissance des dispositifs en place et proposer des évolutions. De même, à l'initiative du service métropolitain de la jeunesse, le CiJEM, une instance technique externe aux services de la MEL a mobilisé les services jeunesse des communes du territoire, pour les sensibiliser aux questions de santé mentale et les mettre en relation avec des acteurs clés du territoire.

Le Conseil de développement avait insisté lors de sa plénière sur la question de la santé mentale des jeunes et ce, même si cette thématique ne relève pas d'une compétence directe de la MEL. La contribution du Conseil de développement préconisait en effet de faire mieux connaître auprès des jeunes métropolitains des structures comme la Maison des ados, qui permet de mettre en relation les jeunes et les professionnels de santé sur le territoire.

La dernière contribution sur l'agriculture et l'alimentation donnera lieu à un échange approfondi avec le Vice-Président Jean-François Legrand et les services métropolitains concernés.





La dernière contribution sur l'agriculture et l'alimentation donnera lieu à un échange approfondi avec le Vice-Président Jean-François Legrand et les services métropolitains concernés.



L'organisation d'un café métropolitain sur l'eau

Le 21 novembre 2023 a eu lieu un café métropolitain, un événement ouvert à un large public, au-delà des seuls membres du Conseil de développement de la MEL. Ce café métropolitain, organisé dans le cadre du groupe de travail sur l'eau a permis d'échanger avec Alain Bézirard, Vice-président de la MEL, délégué à l'eau et à l'assainissement et qui a notamment présenté le nouveau contrat de concession du service métropolitain de distribution d'eau potable. Celui-ci rémunère le distributeur selon les économies d'eau réalisées. Danièle Ponchaux, Maire d'Emmerin et Conseillère métropolitaine est intervenue sur la spécificité des communes Gardiennes de l'eau. La parole a été également donnée à d'autres acteurs du territoire comme l'agence de l'eau Artois Picardie, de nombreux acteurs associatifs présents ou encore une membre du Conseil de développement qui, par leurs innovations, leurs pratiques collectives ou individuelles contribuent tous concrètement à l'objectif de préservation de la ressource en eau sur le territoire métropolitain.



La poursuite des partenariats :

La poursuite de la participation au Forum de l'Eurométropole

Le Conseil de développement a poursuivi sa participation au Forum via une délégation de 14 participants au sein des 40 membres qui en composent le versant français, en participant aux ateliers du Forum et à ses séances plénières.

Le Bureau du Forum, présidé par Gérard Flament et composé de 8 personnes, dont la présidente du Conseil de développement de la MEL, a par ailleurs réuni les bureaux des instances de démocratie participative des 3 versants de l'Eurométropole. Ce bureau commun avait pour but de formaliser une lettre commune de soutien à la candidature de Courtrai, Capitale européenne de la culture en 2030 et de mieux connaître les fonctionnements différents et les travaux des 3 instances, par-delà les versants de l'Eurométropole.

Le réseau national des Conseils de développement

Dans le cadre de l'édition 2023 des Rencontres nationales des Conseils de développement en novembre, à Nancy, sur le thème "Démocratie au quotidien : réconcilier représentation et citoyens",

Béatrice Auxent, Présidente du Conseil de développement de la MEL a participé à la table ronde intitulée « La décarbonation et l'adaptation au changement climatique : comment impliquer le citoyen jusqu'à la prise de décision ? ». Béatrice Auxent a valorisé la dernière contribution du Conseil de développement sur le Plan Climat de mai 2022, l'organisation d'un café métropolitain sur le changement climatique en septembre 2022, ainsi que la transversalité de la problématique de décarbonation, qui se retrouve désormais dans toutes les contributions, notamment celle sur la culture dans la MEL. Elle a également évoqué la participation de deux membres du bureau du Conseil de développement au collège citoyen du Haut Conseil métropolitain pour le Climat, mis en place par la MEL.

Dans le cadre d'une assemblée générale en date du 6 juin 2024, Béatrice Auxent a réintégré le Conseil d'Administration de la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Devant la croissance du nombre de conseils de développement adhérents, depuis deux ans, la CNCD a modifié, par assemblée générale extraordinaire, le nombre de membres de son Conseil d'administration, en le portant à 36, répartis en 3 collèges selon la taille des Conseils de développement et donc,



surtout, de leurs collectivités de rattachement (métropoles, communautés d'agglomération et communautés de communes).

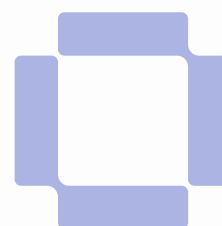
La représentation du Conseil de développement

Si le rôle de représentation est assuré quotidiennement par la Présidente du Conseil de développement et ses Vice-présidents, le bureau du Conseil de développement de la MEL a mandaté 2 membres au Haut Conseil métropolitain pour le Climat de la MEL, au sein du collège citoyen ; 2 membres au Conseil de l'eau de la MEL ; un membre au Comité des Partenaires Mobilité et 2 membres au Conseil de Concertation de la ville de Lille. Le Conseil de développement n'a pas de représentant au CESER, mais accueille un conseiller du CESER à ses séances plénières. La Présidente du Conseil de développement est membre du Comité des partenaires de l'ADULM. Un Vice-président du Conseil de développement

a par ailleurs intégré le groupe projet de l'ADULM sur le bien-être territorial. Il a pu participer, dans le cadre d'une rencontre de l'ADULM "le bien-être territorial : une nouvelle boussole pour nos territoires ?" à une table ronde pour croiser les différents regards des partenaires du projet sur cette question transversale.

La communication du Conseil de développement

Pour ses contributions 2023-2024, le Conseil de développement a pu utiliser son nouveau logo et progressivement la charte graphique associée. Le Conseil de développement dispose d'une newsletter numérique, qui permet notamment aux membres de se tenir informés tous les mois des actualités du Conseil de développement. Béatrice Auxent a par ailleurs été interviewée le 30 octobre 2023 avec une jeune membre du bureau par Francis Danvers dans l'émission "L'esprit d'Archimède". L'émission est disponible en podcast sur le site internet de Radio Campus.



Programme de travail à venir du Conseil de développement de la MEL

De septembre 2024 à juin 2025, le Conseil de développement s'est donné un programme ambitieux : la finalisation des groupes de travail encore en cours, le lancement de nouveaux travaux d'auto-saisine, une formation en intelligence collective pour améliorer l'animation des contributions. La Présidente Béatrice Auxent repart pour un second et dernier mandat, avec un bureau renouvelé et une équipe de vice-président(e)s au complet, avec un objectif d'amélioration continue du Conseil de développement.

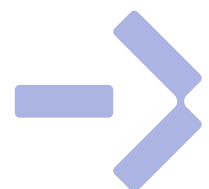
Des groupes de travail en auto-saisine à finaliser

Le Groupe de Travail « Eau »

Le groupe de travail Eau a réalisé 3 séances d'acculturation au sujet, avec une visite de l'exposition pédagogique de la MEL sur le Cycle de l'Eau, se déroulant sur une commune Gardienne De l'Eau (Emmerin), 3 séances dédiées à la politique de l'eau de la MEL et à celle de l'assainissement avec M. BEZIRARD, Vice-président Eau et assainissement, la Direction de l'Eau et de l'assainissement de la MEL et le service du grand cycle de l'eau. Le groupe de travail a aussi participé à l'organisation du Café métropolitain sur la thématique de l'eau (détaillé p.20). Il s'est aussi penché sur la

qualité des eaux de surface et des eaux souterraines en échangeant avec un chercheur de l'Université de Lille.

Le groupe de travail a ensuite commencé à répertorier les principaux enjeux du sujet de l'eau dans la MEL et à travailler sur des propositions d'amélioration des actions menées sur le territoire, avec leurs expériences d'usagers et d'habitants. Le groupe a aussi réfléchi à un format original de contribution, pour finalement opter pour une contribution écrite, mais très synthétique. Le groupe de travail souhaite ainsi allier forme et fond, de manière à vulgariser les enjeux de la ressource en eau et leurs recommandations, pour encore mieux préserver l'eau, ce bien commun, précieux et fragile.



Le Groupe de Travail « Sport »

Après des échanges sur les frontières ténues entre activité sportive, activité physique et jeu, le groupe de travail s'est d'abord intéressé à l'accessibilité du sport pour tous. Devant l'ampleur de ce sujet et les nombreuses actions déjà réalisées sur le territoire par les acteurs publics et privés, les animateurs ont proposé un nouvel angle d'approche, à savoir : interroger les politiques sportives métropolitaines de soutien aux clubs de haut niveau et d'accueil de grands événements sportifs nationaux voire internationaux, en s'intéressant à leurs retombées et/ou ruissellements sur le territoire au regard de la pratique sportive par tous les habitants. Le groupe a donc auditionné à nouveau la direction des sports, deux clubs de haut niveau dans les disciplines du rugby masculin et du basket féminin, un enseignant-chercheur et l'ADULM, qui prépare par ailleurs une grande enquête sur les retombées des Jeux Olympiques pour les habitants de la métropole, à partir d'un questionnaire téléphonique sur un échantillon représentatif de la population métropolitaine. Le groupe termine actuellement ses travaux.

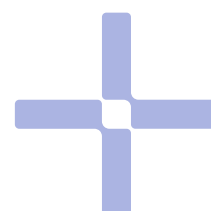
Le lancement de nouveaux travaux d'auto-saisine

Expérimentation d'un nouvel outil : l'appel à idées

2023-2024 a connu 3 plénières de restitution, ce qui a offert au Conseil de développement l'opportunité de lancer 2 nouveaux groupes pour 2024-2025. Si les précédents groupes sont nés d'une plénière en ateliers en novembre 2022, la Présidence avec le bureau a décidé de lancer un formulaire d'appel à idées de nouveaux groupes avec proposition ou non d'animation, afin de pouvoir échelonner le lancement de nouveaux travaux et de proposer aux futurs potentiels animateurs, des sessions de formation en intelligence collective.

35 idées sont remontées des 160 membres destinataires du formulaire, donc davantage encore qu'en séance plénière de novembre 2022.

Le choix a été difficile pour le bureau, mais il a privilégié la dimension métropolitaine du sujet proposé, son originalité, sa dimension transversale et sa faisabilité en un an, au regard des premiers éléments fournis par les porteurs d'idées.



Les 2 nouveaux groupes de travail à partir de septembre 2024

-Un groupe de travail sur la MEL la nuit

Les animateurs proposent de questionner le temps de la nuit dans la MEL. Comment faire de la nuit un temps attractif, inclusif et durable pour tous les habitants de la MEL ? Ils ont identifié plusieurs axes de travail : accessibilité et mobilité ; attractivité et économie ; environnement et sécurité. Ces axes seront travaillés par le groupe, à partir du mois de septembre 2024 avec des temps d'intelligence collective, des temps d'auditions, de rencontres et des visites de terrain....

-Un groupe de travail sur l'intergénérationnel dans la MEL

Les animatrices proposent d'inventorier les initiatives existantes sur le territoire, qui favorisent les liens intergénérationnels au profit de l'inclusion des seniors et des jeunes, mais aussi au-delà du territoire, pour découvrir d'autres expérimentations ou dispositifs inspirants.

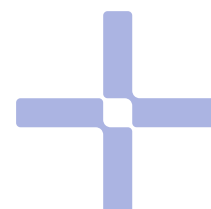
Plusieurs axes de travail ont été identifiés : le logement ; la transmission des savoirs ; la solidarité et la cohésion sociale. Ces axes seront travaillés par le groupe à

partir du mois de septembre 2024, avec des temps d'intelligence collective, des temps d'auditions, de rencontres et de visites de terrain....

Une formation en intelligence collective pour les animateurs des groupes de travail

2 séances de 2h30 ont été réalisées en mai et en juin ; une séance retour d'expérimentation est organisée en octobre 2024. Ces sessions de formation en intelligence collective ont été dispensées par un agent de la MEL, spécialiste de l'intelligence collective au Lab, à la Direction Recherche et Développement de la MEL.

Ce temps de formation a permis de sensibiliser les membres animateurs à une posture de neutralité, d'écoute active et constructive, pour prendre en compte l'ensemble des points de vue exprimés et à des outils d'animation de réunion, particulièrement celles en format atelier. Les animateurs, qu'ils aient déjà exercé ce rôle, qu'ils l'exercent encore, ou qu'ils soient amenés à l'exercer en 2024-2025 ont apprécié d'avoir ces rappels, ces outils d'intelligence collective et ces temps de partage d'expériences. D'autres sessions pourront être organisés en 2025.



Le renforcement du continuum démocratique

Le Conseil de développement va poursuivre ses partenariats engagés avec l'ADULM, le Forum de l'Eurométropole. Avec le Conseil de concertation lillois et le CESER. Les rencontres antérieures entre les présidents respectifs permettent d'envisager l'organisation de plusieurs temps forts en 2025 :

Un Réseau des Acteurs de la Participation :

Le Réseau des Acteurs de la Participation (RAP) est prévu dans la charte de la participation citoyenne de la MEL. Mis en place peu avant la crise sanitaire en 2019, il a été notamment inspiré par la contribution du Conseil de développement "La démocratie à tous les étages" en janvier 2019. Cette dernière a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation lors d'une première édition du RAP en avril 2019. En 2025, il s'agit de relancer ce RAP, un outil qui permet au Conseil de développement d'échanger avec d'autres instances de démocratie participative ou de concertation sur le territoire métropolitain au niveau communal et sur

Un temps de dialogue Conseils de développement/CESER

Plusieurs rencontres avec le CESER et des Conseils de développement en région ont permis d'envisager un projet de journée d'échanges en 2025, sous l'égide de la Commission Citoyenne et vie associative du CESER.

Une gouvernance renouvelée au sein du Conseil de développement

Renouvellement du bureau et de la Vice-présidence

Comme annoncé en séance plénière d'installation des nouveaux membres en septembre 2023, tous les membres ont été invités à candidater comme membres du bureau, lors d'un appel à candidatures par mail. Le nombre de candidats a dépassé le nombre de places à pourvoir pour deux ans et la Présidence a recherché la parité des membres de son bureau. Un appel pour porter à 4 le nombre de Vice-présidents (au nombre de 2 cette année) a été aussi lancé par la Présidente du Conseil de développement parmi les membres du bureau.



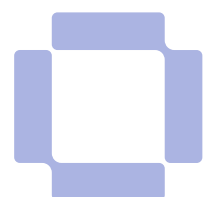
Séance plénière du 24 septembre 2024

Le 24 septembre 2024, a eu lieu en présence d'Hélène Moeneclae, Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne, la plénière de réinstallation de Béatrice Auxent à la Présidence du Conseil de développement de la MEL pour le renouvellement de son mandat par Damien Castelain, Président de la MEL, comme le prévoit le cadre de coopération.

Cette plénière est aussi l'occasion de commencer ce nouveau mandat par des ateliers pour améliorer encore davantage :

- l'animation des groupes de travail du Conseil de développement ;
- la circulation de l'information entre la présidence, le bureau et les membres, notamment sur le suivi des contributions réalisées ;
- innover encore davantage sur la forme des contributions et des plénières ;
- l'organisation des temps de convivialité aujourd'hui réservés aux seuls temps pléniers.

Ces ateliers contribueront à alimenter les perspectives du Conseil de développement dans les années à venir et ce, à partir du regard réflexif que porteront les membres sur leur mobilisation et le fonctionnement de l'instance de démocratie participative.





Au delà du Comité de coordination qui réunit la Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne de la MEL, Mme MOENECLAEY et la Présidence du Conseil de développement (Présidente et Vice-présidents), d'autres temps d'échange annuels sont prévus dans le cadre de coopération. Au mois de décembre, Béatrice Auxent présente ainsi le rapport annuel d'activité du Conseil de développement devant les élus métropolitains de la Commission thématique Gouvernance et devant les élus du Bureau exécutif de la MEL. Hélène MOENECLAEY, Vice-présidente Gouvernance, territoires et métropole citoyenne porte quant à elle devant le Conseil métropolitain la délibération sur ce rapport annuel d'activité.





Les 4 Vice-président(e)s du Conseil de développement de la MEL



JEAN-PIERRE
VANDEMBROUCKE



DAMIEN PROUVOST



VÉRONIQUE LEROUX



RENÉ MULLIEZ



Les autres membres du bureau du Conseil de développement de la MEL



ELISA
LERICHE



CHARLOTTE
SQUADRELLI



THIERRY
LEFEBVRE



CORINNE
SCHADKOWSKI



PHILIPPE
PROMELLE



ODILE
GORECKI



CLAIRE
DESOEUVRES



VIANNEY
DE WITTE



YVES
PARENT





Conseil de développement
Métropole Européenne de Lille
2 Boulevard des cités unies
59 000 Lille

www.conseildeveloppement.lillemetropole.fr